



CONSEIL D'ETABLISSEMENT
Case postale 136
1024 ECUBLENS

PROCES-VERBAL

de la séance du 31 mai 2012

18h 00

Bâtiment Mercure – Route du Bois 6 – 1024 Ecublens

Salle Polyvalente

Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 15 février 2012
- 3) Communications
- 4) Retour des groupes de travail :
 - Fêtes de fin d'année : point du groupe de travail
 - Mobilité et sécurité sur le chemin de l'école
 - Salles d'étude
- 5) Prévention – Financement communal
- 6) Accueil parascolaire pour rentrée d'août 2012 (APEMS + Réfectoires)
- 7) Divers et propositions individuelles
- 8) Date de la prochaine séance

<u>Présents</u> :	Mme Pascale	MANZINI	Présidente et conseillère municipale
	Mme Catherine	GAUCHOUX	Conseillère communale
	M. Serge	LUGON	Directeur des écoles
	Mme Isabelle	COSTA RUBIN	Doyenne primaire
	Mme Mireille	OLIVET	Enseignante
	Mme Maïté	PEREZ CHEVALLAZ	Parents
	Mme Barbara	SCHLITTLER	Parents
	Mme Karine	VERNEZ THOMAS	Parents
	M. Giuseppe	BIANCANIELLO	Centre de Jeunes, dès 18h.30
	M. Vincent	GUYAZ	Pasteur
	Mme Natascha	ALLENBACH	APE
<u>Excusés</u> :	M. Jean-Luc	ROGGO	Conseiller communal
	M. Romain	BERARD	Enseignant-Médiateur
	Mme Clémentine	HUBLEUR	Parents
<u>Absents</u> :	M. Jorge	IBARROLA	Conseiller communal
	M. Aitor	IBARROLA	Commission d'intégration
<u>Procès-verbal</u> :	Mme Sylvette	MENETREY	secrétaire

Mme Manzini souhaite la bienvenue et ouvre la séance.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 février 2012

Le procès-verbal de la séance du 15 février 2012 est adopté sans modification avec remerciements à son auteur.

3. Communications

Mme Manzini informe le Conseil d'établissement des projets en cours d'élaboration dans un avenir plus ou moins proche :

- Création d'un couvert au collège Neptune – juillet 2012. Réalisation par le Service des bâtiments
- Installation de casiers pour les classes du Pontet – en 2013. Réalisation par le Service administratif des écoles en collaboration avec le Service des bâtiments
- Installation de barres à trottinettes aux abords des collèges, en lien avec le plan de mobilité de la Commune. Réalisation par le Service de l'urbanisme.

4. Retour des groupes de travail

Fêtes de fin d'année :

Mme Costa Rubin nous fait part de l'avancement du projet des fêtes de fin d'année. Un courrier d'information aux enseignants est sur le point d'être envoyé. Pour celui aux parents il partira à mi-juin.

A l'heure actuelle il manque encore 3 groupes musicaux pour défiler avec le cortège. Chaque membre du Conseil d'établissement est sollicité pour faire des recherches de son côté.

Mme Allenbach propose le groupe de « cheerleading » pour défiler. Cette suggestion est accueillie avec plaisir.

Mme Vernez Thomas, Mme Schlitter, Mme Manzini et M. Guyaz acceptent de venir apporter leur contribution à l'occasion du gonflage des ballons dès 6h.00 du matin.

Une annonce de la manifestation sera transmise au Journal 24 Heures, ainsi qu'au Journal de Morges.

Il est proposé aux membres du comité d'organisation de s'équiper d'un t-shirt « Staff » le jour de la manifestation.

Sécurité sur le chemin de l'école

Mme Vernez Thomas informe le Conseil d'établissement que le groupe de travail « Sécurité sur le chemin de l'école » a été reçu par l'urbaniste communal, M. Cyril Besson. Ils ont été mis au courant de l'avancement dans le cadre du projet du plan de mobilité communal. Le suivi de ce projet est conditionné par divers règlements en la matière. M. Besson informera le groupe de travail au fur et à mesure du développement de ce projet.

M. Lugon informe qu'un projet de construction d'un Ecopoint est prévu au bout du parking visiteurs du Pontet. Il semble que ce projet aille à l'encontre du projet de la sécurité sur le chemin de l'école.

Salles d'étude

Un procès-verbal, dressé par M. Jorge Ibarrola concernant le groupe de travail pour les salles d'étude, a été transmis à chaque membre du Conseil d'établissement. Les élèves sont informés à chaque début d'année scolaire sur l'utilisation de la bibliothèque. L'ouverture du Centre socioculturel offrira également quelques opportunités, notamment au Centre de Jeunes qui dispose d'un ordinateur. Ce travail est par conséquent terminé et ne nécessite aucune investigation supplémentaire pour l'instant.

5. Prévention – financement communal

Suite à une demande de la part du comité de la Commission de prévention dépendances de Lausanne région au service de l'UDES concernant la prévention, il ressort que les Communes n'ont pas à payer la prévention dans les écoles. Un courrier adressé à cette commission, signé de la part de Mme Lyon et M. Maillard, indique que le programme des dépendances devrait être assumé par des enseignants auxquels une formation aura été dispensée.

Cependant, l'expérience de la formation dispensée par la HEP sur le sujet, a eu lieu à Chavannes et les enseignants ayant participé à cette matinée de formation ont estimé que celle-ci n'est pas à la hauteur et n'a pas donné satisfaction. Actuellement, le programme de prévention des dépendances dans les écoles vaudoises édicté par l'UDES préconise la mise en route d'un projet global d'établissement selon le cadre donné par le canton, mais construit par les acteurs professionnels de l'école en fonction des particularités locales. Les professionnels de l'enseignement ne se sentent pas à même de prendre en charge ce type de compétences et estiment ne pas être leur rôle. En effet, le repérage et le dépistage de situation est une charge qui demande une spécialisation professionnelle du sujet, pour laquelle l'enseignant n'est pas formé. De surcroît, l'arrivée des changements prévus dès 2012 entre Harmos et le PER va demander à l'enseignant un travail de mise à niveau supplémentaire qui ne laissera pas ou peu d'ouverture pour d'autres projets dans l'établissement.

Dès lors, le Conseil d'établissement est favorable à ce que la Commune continue à financer les projets de prévention en cours à Ecublens, soit la formation Patouch aux élèves des degrés 3-4 et la formation des dépendances par M. Pinson aux élèves du secondaire, en attendant des projets plus concrets au sein de l'école.

M. Lugon, en sa qualité de directeur, est favorable à cette option et accepte l'intervention de ces prestataires dans notre établissement. Il précise également qu'il attribue certain nombre de décharges prises sur l'enveloppe pédagogique de l'établissement, soit :

- 12 pour la médiation
- 2 pour l'Espace Ressource
- 1 pour la PSPS
- 1 pour la personne ressource dans le cadre de la mise en route des conseils de coopération pour toutes les classes de l'établissement

qui permettent l'ouverture nécessaire pour le travail de repérage et de dépistage.

A l'occasion du prochain Conseil d'établissement une délégation du service médical sera conviée à venir présenter ses différentes activités au sein de l'école, notamment au niveau du programme de prévention édictée par l'UDES. Il s'agit de Mme Yvonne Bérard, médecin scolaire dès le 01.08.2012, M. Alain Bugnon, infirmier scolaire, et Mme Sylvie Bonjour, cheffe de projet à l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire.

6. Accueil parascolaire pour la rentrée d'août 2012 (APEMS + Réfectoires)

Mme Isabelle Cornut Massard a été engagée en qualité de directrice de l'APEMS dont l'ouverture est fixée au 27 août prochain, ainsi que deux éducatrices pour travailler dans cette structure. L'APEMS desservira les collèges de Neptune – du Croset et de la Coquerellaz. Une séance aux parents qui ont retourné une pré-inscription, est prévue le mardi 5 juin prochain pour une présentation de la structure.

Les structures des réfectoires sont maintenues telles quelles malgré l'ouverture de l'APEMS. Les tarifs de repas ont été revus afin de prévenir une trop importante augmentation de la subvention communale. A ce jour, la participation des parents aux coûts des réfectoires s'élève à environ 20%.

7. Divers et propositions individuelles

A la suite de la demande de M. A. Ibarrola pour la création d'un groupe de travail sur la multiculturalité, M. Lugon informe le Conseil d'établissement que, dès la rentrée d'août, quatre ETP sont prévus pour dispenser des cours de français intensif aux élèves primaires, intensifié au cycle initial. L'intensification de ces cours permettra une meilleure intégration dans nos classes pour les élèves non francophones dès leur plus jeune âge. Il explique aussi que, compte tenu de l'entrée en vigueur du PER qui va être introduit progressivement durant les 4 prochaines années à venir, il s'agit de ne pas trop charger les enseignants avec des projets extrascolaires. Pour l'instant il s'agit donc de pérenniser la prestation Piccolo Voice qui marche très bien, le groupe de parents référents, ainsi que le cours de Français en jeu pour les parents d'élèves « Apprendre l'école ».

Le comité de pilotage du QES a mis pour l'instant en « standby » l'idée de tutorat. Bien qu'il soit reconnu comme important, le tutorat des élèves préconisé dans le résultat du QES n'a pas été retenu comme étant prioritaire par le comité de pilotage.

Mme Mireille Olivet annonce sa nomination au Département et va quitter son poste d'enseignante à Ecublens au 31 juillet prochain. Dès lors, elle se verra dans l'obligation de démissionner du Conseil d'établissement. Nous lui souhaitons tous nos vœux pour la suite de sa carrière professionnelle.

Dans le cadre de la séance aux parents qui doit être organisée par le secteur parents du Conseil d'établissement, Mme Perez Chevallaz propose d'inviter Mme Ré. M. Lugon déclare que cette invitation devra être considérée comme une intervention privée de la part Mme Ré. En effet, la présentation des périodes liées à la communication dans les classes se fait à l'occasion des réunions de parents.

Mme Manzini précise que l'introduction de Harnos et de la LEO risque d'avoir des conséquences en matière de locaux scolaires. Le directeur répond que les informations connues à ce jour ne sont pas suffisantes pour estimer les besoins en découlant.

8. Date de la prochaine séance

La date de la prochaine séance est fixée au mercredi 7 novembre 2012, à 18h.00, salle Polyvalente.

Séance levée à 19 h.00

La secrétaire :

S. Menétrey

S. Menétrey